



Le 28 octobre 2011

**Par courriel et par poste**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Suivi de la décision D-2011-028  
Dossier Régie: R-3740-2010  
Notre dossier : R044162

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint le rapport présentant l'approche méthodologique proposée pour l'établissement du PTÉ en réseaux autonomes. Ce rapport intègre les commentaires formulés par la Régie lors de la rencontre administrative du 6 septembre 2011.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

**Éric Fraser**  
ÉF/js

p.j.